

Pèlerinage National de Vivières

70^e Pèlerinage à sainte Clotilde

DIMANCHE 18 JUIN 2017

Depuis 1947 a lieu chaque année en juin un pèlerinage national en l'honneur de sainte Clotilde. Il est venu s'ajouter à la fête locale de sainte Clotilde (3 juin) célébrée depuis des siècles dans la paroisse de Vivières. Le pèlerinage national de Vivières (dans l'Aisne) est organisé et animé spirituellement par la Confrérie sainte Clotilde.

La France et la Chrétienté ont besoin de nos prières et de l'intercession de sainte Clotilde. Soyons donc nombreux à nous rendre ce dimanche 18 juin 2017 à Vivières, derrière les bannières de la Confrérie sainte Clotilde et celles du Centre Charlier, soutien fidèle et apprécié du pèlerinage depuis plus de 25 ans.

· **11 h reculé à 11h30¹** : Messe grégorienne célébrée par M. l'abbé David Belon

Repas tiré du sac en forêt.

· **15 h** : Vêpres chantées.

Procession dans la vallée jusqu'à l'oratoire Sainte-Clotilde (près de la source).

· **Salut du Saint-Sacrement** en l'église de Vivières.

Pour se rendre à Vivières :

· **En voiture particulière** : sortie de Paris Porte de la Villette Nationale 2 – Le Bourget – direction Soissons. À Villers-Cotterêts prendre à gauche dans la déviation la route de Vivières, ou par l'autoroute A1, sortie Soissons et suivre la direction Soissons.

Depuis Paris, un car est réservé pour le voyage.

Départ du car à 9 h reculé à 9 h 30

Lieu de départ et de retour : Gare de l'Est (à droite quand on est face à la gare, angle de la rue du Faubourg saint Martin et de l'avenue de Verdun).

Veuillez-vous inscrire auprès de Pierre Maire. Tél. 06 80 72 72 77 ou 01 60 77 19 51 mail : mairep@gmx.fr ou maire.pierre@numericable.com
adresse : Pierre MAIRE 85, rue Petit 75019 PARIS. Une participation de 25 euros est demandée. Le règlement se fait par chèque bancaire ou en espèces dans l'autocar.

1– Afin de permettre à tous les pèlerins de pouvoir voter (2^e tour des élections législatives) le départ du car est reculé à 9H30 et la messe à 11H30

N.B. le vote par correspondance ou par procuration est aussi possible



<http://steclotilde.fr/>
<http://steclotilde.fr/>